

Rapport sur les mémoires de la session de mai 2015

Français A

Seuil d'attribution des notes finales

Note finale :	E	D	C	B	A
Gamme de notes :	0 – 7	8 – 15	16 – 22	23 – 28	29 – 36

La catégorie à laquelle un mémoire appartient (il existe trois catégories différentes pour les mémoires se rattachant au groupe de matières 1) n'est pas toujours clairement indiquée. Ceci oblige l'examineur à sélectionner lui-même la catégorie qui s'applique et à noter le mémoire en fonction de la catégorie choisie. Il convient de noter que différentes directives s'appliquent aux différentes catégories. Lors de la session de mai 2015, des candidats ont dans certains cas présenté des mémoires qui ne correspondaient à aucune des trois catégories proposées. Des travaux par ailleurs solides ont par conséquent obtenu une note bien inférieure à ce à quoi les candidats ou leurs superviseurs auraient pu s'attendre.

Certains candidats choisissent de placer en annexe des contenus importants pour le mémoire ; ceci peut avoir un effet négatif sur la note obtenue, car ces informations doivent être présentées dans le corps du texte du mémoire.

Il n'en reste pas moins que la plupart des candidats et des superviseurs respectent les directives de l'IB pour la préparation et l'envoi des mémoires.

Variété et pertinence du travail présenté

Le nombre de mémoires présentés pour le français, catégorie 2 est en recul.

La présentation varie parfois nettement d'un établissement scolaire à l'autre, de même que le niveau des recherches menées et le niveau d'investissement des candidats et/ou des superviseurs.

Consultez la section suivante (« Résultats des candidats par rapport à chaque critère ») pour plus d'informations.

Résultats des candidats par rapport à chaque critère

De manière générale, les mémoires présentés à la session de mai 2015 étaient de niveau moyen, à l'exception d'un petit nombre de mémoires d'excellent niveau. Les élèves ayant réalisé ces travaux de très bon niveau ont fait preuve de pensée critique, d'originalité ainsi

que d'une capacité à effectuer une analyse approfondie conformément aux directives de l'IB pour le mémoire.

Différents aspects problématiques pour chaque critère sont passés en revue ci-dessous, l'objectif étant d'aider les élèves à refléter leur plein potentiel.

Critère A : question de recherche

Le soutien du superviseur revêt un rôle essentiel pour choisir des questions de recherche appropriées.

Les candidats ont tout avantage à formuler une question plutôt qu'une affirmation.

Les questions de recherche sont parfois trop générales, ou au contraire trop précises ; elles manquent aussi parfois d'originalité. On trouve, par exemple, des questions abordant des thèmes ou des œuvres sur lesquels de nombreuses recherches existent déjà et de nombreuses informations peuvent être trouvées en ligne ; dans ces cas précis, la pensée critique de la part du candidat devient particulièrement difficile à discerner (par exemple, des mémoires consacrés à des œuvres très connues de Baudelaire, Maupassant, Camus, Kafka, Tremblay...) ; les candidats s'exposent aussi à une suspicion accrue de plagiat.

Certains candidats choisissent de comparer des œuvres très différentes, notamment en ce qui concerne leur contexte historique ou leur genre. Ceci rend la comparaison des sources primaires plus difficile voire parfois quelque peu artificielle.

Critère B : introduction

L'introduction doit expliquer les liens entre la question de recherche et les connaissances existantes, et pourquoi cette question est importante et mérite de faire l'objet de recherches.

L'introduction et le résumé (critère J) ont des objectifs distincts ; certains candidats ne font pas de différence claire entre les deux.

L'introduction ne doit pas contenir d'informations biographiques en quantité sur l'auteur, ni de résumé des sources primaires utilisées, ni de longue explication sur le contexte historique dans lequel une œuvre a été écrite.

Critère C : recherche

La recherche repose essentiellement sur une analyse approfondie et une étude comparative des sources primaires choisies. Une paraphrase de ces travaux ne répond pas aux attentes concernant le mémoire.

Des sources secondaires fiables doivent aussi être consultées. Des sources non fiables ne sont pas convaincantes. Par exemple, même si Wikipédia fournit des informations utiles, celles-ci restent de nature générale et ne doivent pas devenir une source d'information secondaire principale.

Certains superviseurs et candidats précisent parfois qu'il n'existe pas de sources secondaires pour le thème choisi. Lorsque cela s'avère être le cas, des sources sur la méthodologie de recherche littéraire ou sur des aspects propres à certains genres peuvent servir d'appui, par exemple : une étude expliquant les différents types de points de vue narratifs ; le rôle du personnage principal dans le genre romanesque ; l'influence de la mythologie ou des légendes comme source d'intertextualité, etc.

Critère D : connaissance et compréhension du sujet étudié

Le candidat doit démontrer une bonne connaissance des œuvres primaires étudiées, et effectuer une analyse littéraire ou linguistique appropriée.

Le candidat doit aussi montrer qu'il a mené des recherches sur le sujet choisi, en démontrant qu'il connaît son contexte d'étude (à savoir, en fournissant une sélection de sources secondaires pertinentes ; celles-ci ne doivent pas être en grand nombre, mais plutôt choisies avec soin).

Critère E : raisonnement

Le raisonnement doit mettre en évidence une pensée critique logique et cohérente, en vue de répondre à des sous-questions pouvant être facilement formulées à partir de la question de recherche initiale.

Critère F : utilisation de compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière

Les candidats doivent montrer non seulement qu'ils savent en quoi consiste une analyse littéraire, mais aussi qu'ils sont capables de mener une réflexion indépendante. Le mémoire gagnera en qualité si l'élève établit des liens pertinents avec le genre auquel appartiennent les œuvres primaires, et avec les contextes particuliers de production de ces dernières.

Critère G : utilisation d'un langage adapté à la matière

Selon la catégorie à laquelle appartient le mémoire, le candidat devra démontrer qu'il maîtrise une terminologie spécialisée pertinente : par exemple, certaines figures de style sont particulièrement utilisées en poésie et peuvent être identifiées par des termes appropriés ; certains termes sont aussi utiles pour analyser des supports visuels, etc.

Les candidats doivent évidemment prendre le temps de relire leur mémoire. Cela ne semble malheureusement pas toujours être le cas. L'utilisation d'un vérificateur orthographique doit aussi être encouragée.

Critère H : conclusion

La conclusion doit être en rapport avec les preuves présentées dans le mémoire. Elle ne doit pas apporter de nouveaux éléments d'analyse, même s'il est approprié d'y aborder des questions irrésolues ; il doit apparaître clairement, du fait du contenu du mémoire, pourquoi ces questions restent irrésolues. Les déclarations finales se ramenant à des clichés doivent être évitées.

Critère I : présentation formelle

La bibliographie ne doit pas consister en une longue liste de sites Web ou de travaux n'ayant pas été consultés ou utilisés dans le cadre de la recherche. En fait, seules les sources citées dans le mémoire doivent figurer dans la bibliographie.

Toutes les sources mentionnées ou utilisées doivent être citées de façon appropriée, y compris les illustrations ou photos.

Certains élèves semblent confondre les critères de forme imposés pour le mémoire et une présentation attrayante au niveau visuel ; même si ce type de présentation est bien sûr agréable, le candidat a tout bénéfice à retirer en se concentrant sur le respect des critères de forme spécifiés par l'IB, qui sont nombreux.

Critère J : résumé

Un résumé n'est pas une introduction.

Un résumé doit, premièrement, exposer de façon claire la question de recherche, deuxièmement, présenter la façon dont la recherche a été menée, troisièmement, résumer les conclusions du travail effectué. Certains candidats oublient au moins l'un de ces trois éléments.

Le résumé n'est pas une explication des raisons pour lesquelles le sujet de recherche a été choisi. La pertinence du sujet est toutefois importante, mais cet aspect doit être passé en revue dans l'introduction.

Critère K : évaluation globale

Rares sont les candidats à avoir montré une capacité à penser de façon à la fois originale et critique, lors de la session de mai 2015.

Le rapport du superviseur peut jouer un rôle non négligeable s'agissant de ce critère particulier, à savoir pour signaler des difficultés particulières de l'élève.

Recommandations pour la supervision des futurs candidats

Les candidats et les superviseurs doivent bien maîtriser les directives de rédaction du mémoire, en plus des différentes catégories et des critères de notation se rapportant à la discipline concernée.

Les candidats et les superviseurs doivent accorder la priorité à la formulation de questions de recherche appropriées. Une question de recherche clairement formulée se prête à une recherche systématique et laisse le champ libre à une pensée originale et critique par rapport au champ d'étude choisi (littérature ou langue).

Les candidats peuvent avoir tout avantage à ne pas consulter de sources secondaires aux premiers stades de leur recherche, cela afin de développer leur propre réflexion originale sur le thème à traiter.

Les candidats ont aussi intérêt à lire plus d'une fois les œuvres primaires qu'ils étudient.

Autres commentaires

Même si bon nombre des commentaires ci-dessus concernent des choses à éviter, il n'en reste pas moins que certains candidats ont fait un excellent travail tandis que d'autres se sont particulièrement illustrés pour certains critères.